

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU TARN**

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze et le quatorze du mois de novembre, à neuf heures trente, le bureau du conseil d'administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans les locaux de la mairie d'Anglès, Place de la Mairie, sous la présidence de M. Michel BENOIT.

Participent à la séance :

Colonel Christophe DULAUD, directeur départemental,
Lieutenant-colonel Florian SOUYRIS, directeur adjoint,
Mme Céline ALBERT, chef du groupement ressources humaines et formation,
M. Francis CAUSSIGNAC, chef du service finances et commande publique.

Présents: Membres à voix délibérative :

MM. Michel BENOIT, Jean-Paul RAYNAUD, Jacques THOUROUDE, Jean-Michel BOUAT.

Absent excusé:

Georges BOUSQUET.

Secrétaire :

Colonel Christophe DULAUD, directeur départemental.
Nombre de membres à voix délibérative en exercice : 5 / présents : 4/ votants : 4.

Date de la convocation : 7 novembre 2014.

~~~~~  
**RAPPORT N°070/BUR – 11/14**

**OBJET : Avenant n°3 – Marché n°2012-08 « Acquisition d'un logiciel de gestion des flux logistiques »**

Le marché n°2012-08 a été attribué et notifié à l'entreprise KIMOCE le 31 juillet 2012. Cette date valait commencement d'exécution du marché, pour une durée de 18 mois. Le délai d'exécution du marché s'achève donc le 31 janvier 2014.

Deux avenants sont intervenus afin de prolonger le délai d'exécution jusqu'au 31 décembre 2014, la société KIMOCE accédant à cette requête sans contrepartie financière.

Lors de la publication du marché, il était demandé aux candidats la réponse à une option obligatoire pour la réalisation d'une interface avec le futur logiciel de comptabilité dont l'acquisition était prévu en 2013. Dans sa réponse la société KIMOCE avait exprimé la faisabilité d'une telle interface mais n'avait pas pu quantifier le montant, spécifiant que le chiffrage de cette option interviendrait lorsque le choix du logiciel financier serait arrêté.

En 2013, le SDIS a publié un marché pour remplacer le logiciel de gestion financière précisant la mise en place d'une interface avec le logiciel KIMOCE, en cours d'intégration dans notre établissement. Le logiciel de la société CIRIL a été retenu avec la réalisation de cette interface.

Pour mener à bon terme l'intégration de ces deux logiciels, nous sommes aujourd'hui dans l'obligation de produire un avenant au marché n°2012-08 avec la société KIMOCE pour la réalisation l'interface mentionnée ci-dessus, pour un montant de 4.720,00 € HT, soit une augmentation de 4,85 % du montant initial du marché (pour rappel : montant initial du marché : 97.200 € HT). Cet avenant est assorti d'un délai d'exécution indépendant de 4 mois à compter de sa notification à l'entreprise.

.../...

Cette interface permettra aux services utilisant le logiciel KIMOCE (Groupement Logistique, Pharmacie et SMTI) la réalisation des bons de commande dans le logiciel gérant leur activité métier. Cet interface évitera donc à nos services une double saisie des informations dans les deux logiciels. Elle permettra enfin l'intégration automatique dans le logiciel CIRIL, après validation du service financier, des informations saisies dans KIMOCE.

Les autres clauses du marché initial demeurent applicables en l'état, dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

Le Bureau du conseil d'administration,

après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité,

- d'autoriser le Président à signer l'avenant en augmentation n°3 avec la société KIMOCE.

Pour extrait certifié conforme,  
Le président du Conseil d'Administration,



Michel BENOIT

Certifié exécutoire compte-tenu de la réception en Préfecture  
le **20 novembre 2014**  
et de la publication-notification du **21 novembre 2014**

***La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification ou de publication.***

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE  
ET DE SECOURS DU TARN

15, rue de Jautzou - 81012 ALBI CEDEX 09  
Tél 05-63-77-35-18 Fax 05-63-77-35-98  
Courriel [direction.etat-major@sdis81.fr](mailto:direction.etat-major@sdis81.fr)

[www.sdis81.fr](http://www.sdis81.fr)  
SAPEURS-POMPIERS DU TARN  
Engagement - Cohésion - Efficacité